vivre à niort

magazine municipal d'information • www.vivre-a-niort.com

décembre 2016 / janvier 2017 - #262

LE DONJON S'ILLUMINE POUR NOËL

NOTRE DOSSIER P.14

SOMMAIRE

Fotolia / Irina Schmidt

14. DOSSIER
UN NOËL EN BLANC ET OR

04. RÉTROSPECTIVE

06. ACTUALITÉS

06. UNE CHARTE POUR L'IMPLANTATION DES ANTENNES-RELAIS
07. LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS EST ÉLU
10. VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES VIA LE SITE INTERNET DE LA VILLE
13. COMMENT ÇA MARCHE : LA POLICE MUNICIPALE

Bruno Derbord

Fotolia / Bigfoot

21. TRIBUNE DES ÉLUS

22. TERRITOIRE

22. DES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS
22. À LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

24. LOISIRS ET CULTURE

24. LE MUSÉE BERNARD D'AGESCI A 10 ANS
25. BIENTÔT LE FESTIVAL DU POLAR REGARDS NOIRS

26. SPORTS

26. CONNAISSEZ-VOUS LE FOOT GAÉLIQUE ?

27. AGENDA

28. PORTRAIT

28. CAMILLE SULLET, UN NIORTAIS PASSIONNÉ DE MUSIQUE, BATTEUR DU GROUPE ARCHIE DEEP AND THE MONKEYSHAKERS

Emmanuelle Brisson

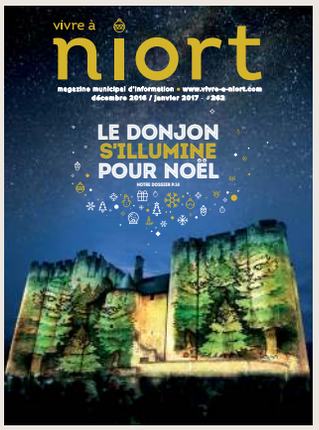

Magazine municipal d'information
Service de communication communautaire - 140 rue des Équarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex.
Tél. **05 17 38 79 55**.

Directeur de la publication : Jérôme Baloge, Maire de Niort ● **Rédacteur en chef :** Jean-Philippe Béquet ● **Rédactrice en chef adjointe :** Magali Tardé ● **Rédaction :** Thomas Manse, Sylvie Méaille, Isabelle Toesca ● **Ont participé à ce numéro :** Laurent Bailly [Renz] (illustrations), Christophe Bernard (photos), Emmanuelle Brisson (photos), Darri (photos), Olivier Drilhon (photos), Alex Giraud (photos) ● **Photographe :** Bruno Derbord ● **Création / Réalisation :** Agence Capsule / Agence Glyphes-Niort ● **Impression :** Imaye Graphic-Laval ● **Distribution :** Adrexo-Niort ● **Numéro d'ISSN :** 1261 - 8705. Dépôt légal à parution.

Ce magazine est tiré à 37 600 exemplaires
Couverture : Jacques Couturier Organisation / Capsule.

Permanences des adjoints
Pour tout renseignement, vous pouvez joindre les adjoint(e)s au Maire en composant le :
05 49 78 75 09
ou **05 49 78 73 47**

Courrier postal :
à déposer dans la boîte aux lettres
Place de l'Hôtel-de-Ville

Mail :
secretariatdumaire@mairie-niort.fr

Site internet :
vivre-a-niort.com

Résaux sociaux :
www.facebook.com/VilledeNiort
twitter.com/mairie_Niort

et
niqr.tv

Marie Delage

Noël !

C'est un moment où l'amour, la chaleur et le partage prennent tout leur sens.

Jérôme Baloge - Maire de Niort

Après 2015, l'année 2016 aura été, pour notre pays, une nouvelle année d'épreuves. Noël, moment de partage, temps de joie et fêtes, est l'occasion de s'éloigner pour quelques jours de ces difficultés et d'envisager l'avenir avec espoir.

Noël marque dans nos foyers une parenthèse au cœur de l'hiver. C'est un moment où l'amour, la chaleur et le partage prennent tout leur sens. C'est également un moment où, hélas, l'isolement et la précarité se font plus douloureux. Il convient à cet égard de saluer l'action des bénévoles des associations humanitaires et caritatives, mais également des services publics, dont les permanences et les maraudes dispensent le réconfort. Le succès des nombreuses initiatives de solidarité montre plus que les discours, la générosité et la fraternité des Niortais à l'égard des plus fragiles et des plus isolés.

Noël est également synonyme de magie et d'émerveillement. Les illuminations sont à la une de ce numéro de Vivre à Niort. Comme chaque année de nombreuses animations gratuites viendront rythmer les fêtes de Noël dans la Ville. Spectacles déambulations, projections sur le Donjon et marché de Noël animeront le centre pour créer une atmosphère unique, propice à l'émerveillement et à la découverte. Je souhaite que le programme proposé cette année enchante petits et grands, de Niort et des alentours. J'espère qu'il contribuera à faire de ce Noël, pour chacun de nous, un beau moment de joie et d'espérance.

Je vous souhaite à tous un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année. ●

Bruno Derbord

GRAND-CROIX : DES VESTIAIRES TOUT NEUFS

Mercredi 21 septembre. La Ville a inauguré les nouveaux vestiaires et sanitaires du stade Grand-Croix. Particulièrement attendu par les clubs utilisateurs, ce chantier majeur a permis la mise aux normes des fédérations de football et de rugby des bâtiments construits dans les années 70. La Ville en a profité pour les restructurer, les agrandir, refaire l'isolation. Coût des opérations : 650 000 €, subventionnés à hauteur de 215 000 € par le Conseil départemental et de 20 000 € par la FFF.

Darri

L'AVC TOUR DE PHILIPPE MEYNARD

Mardi 25 octobre. Philippe Meynard, ancien maire de Barsac (33), a fait une halte à l'Hôtel de Ville, accueilli par Jacqueline Lefèbvre, adjointe aux affaires sociales, pour délivrer son message sur la problématique de l'accident vasculaire cérébral et promouvoir la bonne hygiène de vie qui permet de l'éviter. Lui-même victime d'un AVC en 2014, il effectue un tour de la région Nouvelle Aquitaine en tricycle électrique, dont Niort était l'avant-dernière étape.

Bruno Derbord

COUP DE POUCE **CLE**

Vendredi 4 novembre. Vingt-cinq jeunes élèves de CP et CE1 des écoles Jean-Zay, Ernest-Pérochon, Émile-Zola, Pierre-de-Coubertin et Jules-Ferry vont bénéficier d'un soutien dans leur apprentissage de la lecture et de l'écriture dans le cadre du dispositif "Coup de pouce Clé". Porté par le CCAS depuis 2006, ce programme va leur permettre de suivre 1h15 de cours supplémentaires dans les deux matières, chaque soir après la classe. Ce dispositif de lutte contre l'échec scolaire est un des volets (Réussite éducative) du Contrat de ville.

Christophe Bernard

INAUGURATION DU **GYMNASE GEORGE-SAND**

Samedi 5 novembre. La Ville a procédé à l'inauguration du gymnase George-Sand qui a connu d'importants travaux, notamment de réfection du sol et de rafraîchissement des murs. Coût total de l'opération : environ 120 000 €. Alain Baudin, adjoint au sport, a donné le coup d'envoi d'un match de handi-basket, de Nationale 1C, qui a opposé l'Amicale sportive niortaise à Poitiers.

Bruno Derbord

L'AGGLO SOUTIENT SON UNIVERSITÉ

Mercredi 9 novembre. Jérôme Baloge, Président de la CAN, a signé une convention de partenariat avec l'Université de Poitiers renouvelant et prolongeant pour trois ans le soutien de l'agglomération au développement et au fonctionnement du Pôle universitaire niortais (PUN) labellisé "Pôle d'excellence de l'assurance" depuis 2015. Cette convention comprend un engagement financier à hauteur de 600 000 € par an.

Bruno Derbord

CINQ NOUVELLES FRESQUES SUR LE **4e MUR**

Octobre/novembre. Hitnes, Honet, Huskmitnavn, Bastardilla et Ericailcane ont créé cinq nouvelles fresques dans le cadre du festival de street art Le 4e Mur. Vous pouvez les retrouver au niveau du n° 37 du quai de Belle-Ile, rue du Bas-Sablonnier, à l'angle des rues Vieille-Rose et Basse, sur la façade de l'Alternateur (place Denfert-Rochereau) et boulevard Cassin (quartier de la gare).

Tous les temps forts sont sur niort.tv

TÉLÉPHONIE | Par Sylvie Méaille

UNE CHARTE POUR LES ANTENNES-RELAIS

Les quatre opérateurs nationaux de téléphonie mobile, Bouygues Télécom, Free, Orange et SFR, ont signé, vendredi 21 octobre, avec la Ville de Niort une charte relative à l'implantation des antennes-relais sur le territoire communal.

Ce document scelle l'engagement des signataires à dialoguer entre eux et à prendre en compte les préoccupations environnementales, sanitaires et esthétiques liées à ces équipements. Il a été élaboré en concertation avec les conseils de quartier.
Les règles énoncées portent également sur la concertation et l'information de la population. *"Avec cet engagement que nous prenons mutuellement,* chacun y gagne, a souligné Jérôme Baloge, le maire de Niort. *Évidemment, il y a la loi, mais parfois il s'agit d'aller plus loin, pour apporter plus de transparence, plus de concertation. Cette charte garantit notamment un meilleur encadrement des installations à proximité des crèches, des établissements scolaires ou de soins, qui pourraient être le sujet d'inquiétudes renforcées. Ce n'est jamais simple d'implanter une antenne-relais. Autant trouver un moyen qui permette à chacun de se parler, de se comprendre et non pas de se surprendre."*
Une commission consultative de suivi veillera à la bonne application de la charte. Elle se compose d'élus de Niort, de techniciens, des opérateurs de téléphonie mobile, des coprésidents des conseils de quartier et de représentants de l'État. Elle se réunira au moins une fois par an. Les comptes-rendus des réunions seront mis en ligne sur le site internet de la Ville. Vous pouvez d'ores et déjà y trouver la charte, la localisation des antennes-relais sur la commune de Niort, les rapports de mesures des champs électromagnétiques. ●

@ **Les comptes-rendus des réunions sur www.vivre-a-niort.com**

RÉNOVATION URBAINE

Réhabilitations au Clou-Bouchet

Bruno Derbord

Habitat Sud Deux-Sèvres poursuit son plan stratégique de patrimoine. De nouvelles réhabilitations viennent de s'achever au Clou-Bouchet. C'est la fin des travaux commencés en 2015 pour les bâtiments et logements individuels situés rues Jules-Siegfried et Laurent-Bonnevay ainsi que ceux donnant sur la place Cugnot et le square Galilée. Ces 178 logements, construits entre 1966 et 1973, ont été réhabilités en respectant les normes en vigueur. Chaque opération a été guidée par l'enjeu de la performance énergétique répondant aux exigences environnementales (remplacement des menuiseries extérieures en PVC ou nouvelle isolation des murs externes).

Economies d'énergie et maîtrise des charges

De fait, le respect de ces normes entraînera des économies d'énergie et une meilleure maîtrise des charges locatives.
Un autre aspect de ces réhabilitations de bâtiments ayant subi les affres du temps est évidemment esthétique. Elles permettent de rendre aux lieux un aspect plus résidentiel et améliorent le cadre de vie de tous les habitants.
Le coût de l'opération s'élève à 5,3 millions d'euros, supporté pour la plus grande tranche par Habitat Sud Deux-Sèvres, mais aussi par l'agglomération qui a financé les travaux de performances énergétiques à hauteur de 425 000 € (180 000 € pour l'immeuble de la rue Siegfried et 280 000 € pour celui de la place Cugnot).
Pour l'avenir, les opérations continuent avec la rénovation de 50 logements place Louis-Jouvet, à la Tour-Chabot et 31 rues Sellier et Flammarion, toujours au Clou-Bouchet.

CITOYENNETÉ | Par Jean-Philippe Béquet

INITIATION À LA DÉMOCRATIE

Les 24 écoles primaires niortaises (19 publiques, 5 privées) ont élu leurs représentants au conseil municipal enfants, jeudi 13 octobre.

650 élèves de CM1 des écoles primaires de la ville étaient appelés aux urnes pour élire les 48 conseillers (deux par établissement) qui constitueront le conseil municipal enfants (CME). Les candidats ont d'abord fait campagne au sein de leur école, affichant les thèmes chers qu'ils défendront lors des séances du CME.

Le Maire, Jérôme Baloge et Rose-Marie Nieto, adjointe à l'éducation, se sont rendus à l'école primaire Paul-Bert pour un temps d'échange sur la fonction municipale et pour assister au scrutin dans cet établissement où six candidats étaient en lice. *"Le CME est un moment important qui permet d'associer les enfants à la vie municipale,* déclare le Maire. *C'est pour eux un apprentissage de la démocratie, du civisme, de la responsabilité, de l'exemplarité. C'est là que la conscience civique se développe."*

Des séances hebdomadaires

Les 48 jeunes conseillers municipaux se réunissent les mercredis après-midi à l'école Jules-Michelet élémentaire pour un travail en commissions, dont ils détermineront les thématiques le 14 décembre. Ils se réunissent également en sessions plénières dans la salle du conseil municipal. Durant leur mandat, il leur sera proposé de visiter la mairie et la Communauté d'agglomération du Niortais et certains de leurs services, le conseil communautaire, la préfecture, le conseil départemental… Leur première sortie officielle a eu lieu le 11 novembre pour la commémoration de l'armistice. L'investiture du nouveau CME s'est déroulée le 26 novembre, dans la salle du conseil municipal, où ils ont été accueillis par le Maire et une dizaine de conseillers enfants sortants. *"La démocratie c'est l'exercice du quotidien et c'est bien qu'ils voient comment ça marche, qui fait quoi, que tout cela demande de l'engagement, du sérieux. On a peut-être là de futurs élus"*, conclut le Maire.

Bruno Derbord

Bruno Derbord

ÉDUCATION

La piste aux étoiles

L'Éducation nationale, en partenariat avec la Ville, l'Agglomération, l'Agence régionale de santé et la Caisse d'allocations familiales, poursuivent le programme "Grandir ensemble" dans les écoles des quartiers prioritaires. Cette année, un des thèmes retenus est le cirque.

Le spectacle *La malle à lire circus* a lancé l'opération, mi-octobre, pour le plus grand plaisir des élèves de cycle 2 (du CP au CE2) des écoles Ernest-Pérochon, Jean-Zay, Émile-Zola et en classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) de l'école Émile-Zola et du collège Jean-Zay. Ce sont, au total, 235 élèves qui auront le cirque comme fil rouge de leurs activités durant toute l'année scolaire. Des ateliers, des spectacles, des lectures aideront les jeunes à se former, s'ouvrir à différentes formes d'expression et, en fin d'année, ils restitueront leurs acquis par des représentations.

Particulièrement apprécié des enfants le cirque répond facilement à différents enjeux pédagogiques du projet "grandir ensemble" : comprendre et s'exprimer à l'oral, développer la motricité et le langage du corps, stimuler la créativité et l'expression artistique, s'affirmer dans le respect des autres et s'engager tant individuellement que collectivement. Autant d'objectifs favorisant bien-être, santé et réussite.

Les familles sont invitées à partager cette expérience avec leurs enfants, en échangeant avec eux et/ou en les accompagnant aux séances.

ACCESSIBILITÉ | Par Jean-Philippe Béquet

LES BÂTIMENTS PRIVÉS AUSSI

La loi handicap révisée en juillet 2015, oblige à la mise en accessibilité des ERP (établissements recevant du public), publics et privés, qui avaient jusqu'au 27 septembre 2015 pour déposer leur Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée) en Préfecture. Il n'est pas trop tard !

La Ville et l'Agglomération se sont engagées à rendre accessible l'ensemble de leur patrimoine bâti d'ici neuf ans. Elles ont signé et déposé leur Ad'AP dans les temps impartis. *"Le secteur privé n'est pas de notre responsabilité, mais il est important pour nous, collectivité, que nous ne soyons pas les seuls à effectuer ces travaux et que l'ensemble de la ville soit réellement accessible à tous"*, explique Jacqueline Lefebvre, adjointe en charge des personnes âgées et handicapées. Ces bâtiments privés, dits de 5e catégorie, représentent 80 % des ERP (environ 1 500) sur la seule ville de Niort. Or, le constat est fait que leurs propriétaires ne sont pas nécessairement informés de cette obligation. C'est donc un rappel bienveillant que fait la Ville étant entendue que la date limite du dépôt des Ad'AP en Préfecture est dépassée et que leur défaut peut, depuis le mois de mai 2016, donner lieu à des sanctions administratives et à la mise en demeure de conformité.

Frapper aux bonnes portes

La Ville attire également leur attention sur d'éventuels démarchages abusifs. *"Nous mettons en garde contre ces personnes malhonnêtes qui essaient de tirer profit de cette obligation de travaux et qui se proposent de réaliser les diagnostics nécessaires"*, précise Cécilia San Martin-Zbinden, conseillère municipale déléguée à l'accessibilité. Toutes les questions relatives à l'Ad'AP des bâtiments privés peuvent être obtenues auprès de la Direction départementale des territoires (DDT) et des Chambres consulaires : CCI, CMA, agriculture (voir coordonnées ci-dessous). Une cartographie sera prochainement mise en ligne sur les sites www.vivre-a-niort.com et www.niortagglo.fr qui recensera tous les établissements, publics et privés, accessibles à tous. Elle s'étendra, dans un premier temps, sur les communes de Niort, Aiffres et Chauray. ●

DDT 79 : Johnny Bertrand au 05 49 06 89 54 ou ddt-sact@deux-sevres.gouv.fr

Chambre de métiers et de l'artisanat : Thierry Dubois au 05 49 77 22 14 ou t.dubois@cma-niort.fr

Chambre de commerce et d'industrie : Dominique Bourgeois au 05 49 28 79 92 ou d.bourgeois@cci79.com

Fotolia / Ilan Amith

HÔPITAL

Ouverture d'une unité de soins palliatifs

L'hôpital de Niort a ouvert, le 8 novembre, une unité de soins palliatifs (USP) de 12 lits, installée au niveau 5. *"Nous accueillons les patients atteints de maladie grave, évolutive, mettant en jeu le pronostic vital en phase avancée et dont la prise en charge nécessite l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire ayant des compétences spécifiques"*, expliquent les docteurs Patrick Avarguez et Corinne Bouchaud. Ce service est ouvert aux cas dits complexes, des personnes qui ne peuvent plus être suivies dans leur service hospitalier d'origine, en établissement médico-social ou à domicile. L'USP propose ponctuellement des hospitalisations de répit pour une durée limitée aux patients en phase palliative dont le pronostic d'évolution est meilleur, mais qui nécessitent un contrôle des symptômes difficiles et/ou un soutien psychologique plus intense pour eux et/ou leur entourage. Dans ce cas-là, le retour à domicile ou dans une autre institution reste un objectif à court terme.

SÉCURITÉ

Par Jean-Philippe Béquet

LE MONOXYDE DE CARBONE, ATTENTION DANGER !

Quand revient la période de chauffage se pose la question du risque d'intoxication au monoxyde de carbone (CO). Le service communal d'hygiène et de santé (SCHS) peut vous conseiller et vérifier l'état de votre installation.

Le monoxyde de carbone est, chaque année, la cause de près d'une centaine de décès en France. D'où la nécessité d'être vigilant et rigoureux sur l'entretien et le fonctionnement des appareils de chauffage. Les intoxications au CO sont principalement causées par les chaudières présentant un défaut d'aération ou d'installation. Mais de nombreux autres appareils (groupe électrogène, brasero/barbecue...) utilisant des combustibles fossiles (gaz, bois, fuel ou charbon) peuvent aussi en produire.

Le monoxyde de carbone est un gaz totalement inodore, invisible et non irritant, mais extrêmement toxique. Les intoxications les moins graves provoquent des maux de tête, des nausées ou des vertiges, voire un évanouissement. Dans ses formes les plus graves, cette intoxication peut conduire à une hospitalisation, laisser des séquelles à vie, voire être mortelle. En cas d'intoxication il faut : ouvrir immédiatement les fenêtres et les portes du logement ; arrêter les appareils de chauffage et de cuisson ; sortir à l'air libre ; appeler les secours et ne pas rentrer dans le logement avant leur arrivée.

Le service communal d'hygiène et de santé (SCHS) peut intervenir à la demande des particuliers pour vérifier l'état de leur logement et de leur système de chauffage. Si nécessaire, il peut mettre le propriétaire en demeure de procéder aux travaux nécessaires. ●

Contact : 05 49 78 75 59 ou 74 82.
Courriel : schs@mairie-niort.fr

STATIONNEMENT

Du bon usage du code de la route

Face à une recrudescence des stationnements gênants sur les places réservées aux transports de fonds, à Niort, la police municipale souhaite sensibiliser le plus grand nombre au bon usage du code de la route et rappeler quelques règles.

Depuis juillet 2015 et conformément à l'article R417-11 du code la route, tout stationnement de véhicule sur un emplacement réservé au transport de fonds ou de métaux précieux sera sanctionné par une amende de 135 € avec, à la clé, un possible enlèvement du véhicule.

Cher payé pour un manque de patience non ?

ESPACES VERTS

Trois fleurs et un prix

Bruno Derbord

Le jury régional des "Villes et villages fleuris" a rendu son verdict. La Ville de Niort conserve sa 3e fleur, obtenue en 2007, et se voit en plus décerner le prix du Développement durable, un encouragement à *"poursuivre le travail global mis en œuvre pour la préservation du cadre de vie et la prise en compte de l'environnement"*.

Lors de sa visite de contrôle en juin dernier, le jury a particulièrement apprécié le fleurissement en camaïeu *"harmonieux et diversifié"*, le travail de valorisation des arbres remarquables et l'attention accordée à la biodiversité et aux espaces naturels.

SERVICES EN LIGNE ▮ Par Isabelle Toesca

Capsule

VOS DÉMARCHES SANS VOUS DÉPLACER !

La Ville ouvre sur son site internet un espace entièrement dédié aux démarches administratives à effectuer en ligne. Une nouvelle fonctionnalité qui va faciliter la vie des Niortais au quotidien

Un nouvel espace "Services en ligne" figure désormais en accès permanent sur la page d'accueil du site www.vivre-a-niort.com. En proposant des services de type e-administration, la Ville souhaite rendre plus accessibles les formalités qu'elle gère au quotidien. Son objectif : réduire le temps de traitement des demandes par les services et donc répondre plus vite aux usagers. *"Pour concevoir ce service en ligne, nous nous sommes mis à la place des usagers et avons évalué leurs besoins en termes de démarches et de communication avec la Ville. Notre objectif est de moderniser l'administration et de faire adhérer Niort au concept de ville numérique intelligente",* explique Romain Dupeyrou, conseiller municipal en charge de la Vie participative et des outils numériques.

Des échanges plus rapides

L'intérêt de ce nouvel outil est de pouvoir créer un compte nominatif qui permettra à chacun de s'authentifier à chaque connexion et ainsi suivre l'état d'avancement de ses dossiers. Pour simplifier les démarches, il sera aussi possible de stocker dans un coffre-fort numérique, en toute sécurité, des documents administratifs fréquemment demandés par les services. Les formulaires seront préremplis avec les coordonnées des utilisateurs qui seront enregistrés dans la base. *"Notre nouvel espace de services en ligne rend nos échanges avec les administrés plus rapides et plus efficaces",* précise Anne-Lydie Holtz, adjointe au Maire en charge de la Vie participative et des outils numériques.

État civil et élections

Les premières formalités développées sur ce nouvel espace concernent l'état civil et le service des élections qui sera particulièrement sollicité en 2017. En un clic, vous pourrez vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales et retrouver votre bureau de vote en saisissant vos nom et date de naissance. Vous pourrez vous inscrire si vous n'avez jamais voté à Niort. D'autres formalités citoyennes sont accessibles comme le recensement pour les jeunes à partir de 16 ans. Si vous êtes nés ou vous vous êtes mariés à Niort, vous pouvez demander en ligne une copie d'acte qui vous sera transmise par courrier.

Renforcer le dialogue

L'espace "Services en ligne" est amené à se développer d'ici l'année prochaine. Progressivement toutes les démarches à effectuer auprès de la mairie seront intégrées à cet espace et, à terme, celles de la CAN sur son propre site. En 2017, d'autres services électroniques seront proposés comme les inscriptions à l'école ou en centres de loisirs, la géolocalisation des anomalies repérées sur le domaine public. La Ville ouvrira l'espace Vie participative numérique le 6 décembre 2016 à l'occasion du temps fort Vie participative, à 18h, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. Il permettra de renforcer le dialogue avec les citoyens, de mener des enquêtes sur tous types de projets en lien ou non avec l'activité des conseils de quartiers, ou des débats sous forme de forum. ●

Services en ligne accessibles sur le site www.vivre-a-niort.com

JUMELAGE | Par Thomas Manse

TRENTE ANS DE COOPÉRATION

L'ANJCA a trente ans donc. D'une ébauche de jumelage, le projet s'est vite transformé en véritable aventure humaine et en coopération avec Covè (Bénin) et Atakpamé (Togo).

Une bibliothèque, des agrandissements de services municipaux, des marchés centralisés, des points d'eau… La liste est longue des réalisations de l'Association niortaise pour le jumelage et la coopération avec Covè et Atakpamé (ANJCA) depuis sa première convention de coopération avec la ville togolaise d'Atakpamé. Une histoire qui ne fut pas un long fleuve tranquille. *"Dès le début, nous avons imposé notre vision : s'appuyer sur les pouvoirs publics et surtout sur les techniciens afin d'apporter des projets concrets en phase avec une demande locale,* explique André Pineau, président historique de l'ANJCA. *Notre démarche était et reste encore basée sur le développement humain avec un souci de responsabilité et de recherche d'autonomie de nos partenaires."* L'association finance des équipements, mais n'intervient pas dans le fonctionnement afin de laisser cette responsabilité aux acteurs locaux. *"Trop d'actions menées par des ONG ou des organisations internationales, même si elles sont généreuses, passent par-dessus les collectivités locales pour un résultat qui ne s'inscrit pas dans la durée. Un vieux réflexe, lié à l'approche occidentale de l'Afrique que nous avons toujours refusé !"* Au rang des belles réalisations : la bibliothèque d'Atakpamé qui attire des étudiants de tout le Togo ou le marché aux céréales, géré par des femmes, qui rayonne au-delà des frontières du pays.

Anjca

Priorité à l'éducation

Cette coopération active Nord-Sud prend un autre tournant avec la nouvelle convention liée avec Covè au Bénin en 2006. *"Forts de notre expérience avec le Togo, nous avons pu avancer plus vite et proposer de nouveaux projets. Le Bénin étant un pays plus stable et libre, les choses ont été plus aisées. Priorité a été mise sur l'éducation avec des rénovations ou constructions d'écoles, fourniture de matériel, etc."* Si l'heure est aujourd'hui au bilan, elle est aussi à l'avenir : *"Nous travaillons sur des programmes de trois ans en accord avec la volonté du Ministère des affaires étrangères. Un projet de reboisement d'une colline au Togo, un accès à un point d'eau potable dans un quartier et la création d'une foire artisanale au Bénin sont d'ores et déjà à l'étude."* Voilà de quoi occuper activement les membres de l'ANJCA pendant encore, au moins… trente ans. ●

ANJCA : 12 rue Cugnot, 05 49 09 07 12.

Plus d'informations sur www.anjca.fr

CONFÉRENCE

Voyage et partage

DR

L'Escale, Habitat Jeunes, le Centre information jeunesse (CIJ) et la Maison de l'Europe s'associent pour présenter une conférence sur le thème du voyage accompli par Geoffrey Roy et sa compagne Anne-Laure. Ils partageront leur expérience qui les a conduits du Canada aux États-Unis, puis en Amérique centrale. Pas des vacances, mais plutôt un voyage initiatique que le jeune couple entend partager. On parlera écologie, rencontres, anecdotes, mais aussi du couchsurfing, le plus grand réseau hospitalier mondial qui reste à ce jour le moyen le plus économique de voyager et de rencontrer l'autre. Cette conférence se déclinera en deux dates et deux lieux différents. Elle durera 45 minutes, suivie d'un échange avec les deux aventuriers-voyageurs autour d'un petit buffet.

En savoir plus : www.lescale-niort.com ou Facebook Travel and Roll. Réservation au 07 83 38 74 86. Participation libre du public.

LES DATES Le 7 décembre à L'Escale, 147 rue du Clou-Bouchet, à partir de 20h30. Le 8 décembre à l'Alternateur, à partir de 20h30. Un concert de deux musiciens indiens clôturera la soirée en association avec La Dynamo.

MA VILLE EN VÉLO | Par Thomas Manse

CIRCULER LA NUIT EN TOUTE SÉCURITÉ

Quand l'hiver approche, la nuit tombe tôt et multiplie les dangers pour les cyclistes. Amis à deux-roues, mettez de votre côté toutes les chances d'être bien vus avec ces quelques rappels simples et efficaces.

Bruno Derbord

L'équipement obligatoire selon le Code de la route

Dispositif de freinage. Tout cycle doit être muni de deux dispositifs de freinage efficaces (art. R.415-1).
Éclairage. La nuit ou le jour lorsque les circonstances l'exigent, tout cycle doit être équipé d'un système d'éclairage, une lumière jaune ou blanche à l'avant, un feu rouge à l'arrière (art. R.313-18, 19 et 20). De jour et de nuit, tout cycle doit être équipé d'un ou de plusieurs dispositifs réfléchissants (catadioptres) de couleur rouge visibles de l'arrière, d'un dispositif réfléchissant de couleur blanche visible à l'avant et de dispositifs réfléchissants visibles latéralement (art. R.313-20). Les pédales et les roues doivent également comporter des dispositifs réfléchissants de couleur orange (art. R.313-20).
Avertisseur sonore. Le cycle doit être muni d'un avertisseur sonore, en l'occurrence un timbre ou un grelot dont le son doit pouvoir être entendu à 50 mètres au moins (art. R.313-33).

L'équipement facultatif, mais fortement conseillé

Le gilet fluorescent réfléchissant (et accessoires du même type), le rétroviseur, l'écarteur orange et un casque feront de vous un cycliste vu par les autres usagers de la route et augmenteront votre sécurité. ●

Pour plus d'informations…
www.securite-routiere.gouv.fr
www.villovelo.org

OSONS LE VÉLO LA NUIT

L'association Villovélo organise l'opération "Osons le vélo la nuit", vendredi 16 décembre. Rendez-vous à 18h en bas des jardins de la Brèche. Venez en vélo, éclairé, lumineux et joyeux pour une balade en ville destinée à démontrer que l'on peut très bien circuler en vélo, en ville, la nuit, dès lors que l'on est équipés des dispositifs réglementaires et que l'on respecte les règles de sécurité. Villovélo procèdera à une distribution de gilets jaunes fluo.

NOUVEAUTÉ

DR

DES OFFRES DIGITALISÉES ET PERSONNALISÉES

Proposer au consommateur de recevoir sur son smartphone des offres commerciales et des promotions personnalisées lors de son passage dans le centre-ville de Niort, c'est l'innovation développée par la start-up Blue Radar installée à Échiré, avec sa solution WifiVIP. Les commerçants pourront ainsi diffuser leurs meilleures offres grâce à ce portail intelligent, gratuit, déployé dans le centre-ville. Ce dispositif unique en France, soutenu par la CCI des Deux-Sèvres et la Ville de Niort est non intrusif car le consommateur sélectionne lui-même ses préférences et ses centres d'intérêts (shopping, événements, animations, restaurants…)

FORUM

CIJ'PARTAIS À L'ÉTRANGER !

Le Centre Information Jeunesse et la Maison de l'Europe de Niort organise leur forum "Cij'partais à l'étranger !" le mercredi 18 janvier et le samedi 21 janvier de 14h à 17h dans les locaux du CIJ, rue François-Viète. Lors de ces deux après-midi, tous les jeunes Niortais sont invités à venir s'informer sur les différents dispositifs mis à leur disposition pour vivre l'expérience de la mobilité internationale. Démarches administratives, stages, jobs à l'étranger, échanges ou séjours linguistiques seront expliqués et décortiqués ! Un café des langues sera aussi organisé le jeudi 19 janvier à L'Escale

Renseignements au 05 49 17 50 53.

EN PLUS

LES VŒUX DU MAIRE. Jérôme Baloge, Maire de Niort, présentera ses vœux aux Niortais samedi 14 janvier 2017, à 11h, sous le Dôme, au parc des expositions de Noron.

COMMENT ÇA MARCHE

La police municipale

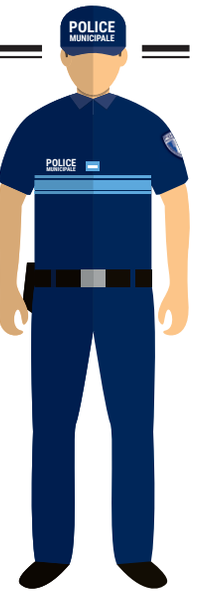

QUELLES MISSIONS ?

Les agents de police municipale, sans préjudice de la compétence générale de la police nationale et de la gendarmerie nationale, exécutent, dans la limite de leurs attributions et sous l'autorité du maire, les tâches que ce dernier leur confie en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique (exécution des arrêtés de police du maire, constatation, par procès-verbaux, des infractions). La police municipale a aussi un devoir de renseignements et d'assistance aux usagers.

QUELS LIENS AVEC LA POLICE NATIONALE ?

Les missions des policiers municipaux en matière de surveillance générale de la voie et des lieux publics s'inscrivent dans le cadre d'une police de proximité, ce qui nécessite une étroite coordination, formalisée dans une convention, avec les services de la police et de la gendarmerie nationale. La dernière convention date de janvier 2016 et court sur trois ans. À ce titre, les policiers municipaux sont amenés à exercer des missions de police judiciaire (voies de fait, contrôles d'identité, dépistages d'alcoolémie, palpations de sécurité...).

ASVP, C'EST QUOI ?

A.S.V.P.

Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ont, quant à eux, pour principale mission de surveiller le stationnement payant et gênant. Assermentés, ils constatent et verbalisent les infractions au Code de la route et aux arrêtés de police du maire.

EN QUELLES CIRCONSTANCES SAISIR LA POLICE MUNICIPALE ?

Généralement, les citoyens font appel à la police municipale pour deux raisons récurrentes : les stationnements gênants et les objets trouvés. Pour la première, la police va sanctionner par verbalisation une immobilisation d'un véhicule jugée gênante si elle bloque la circulation à tout autre passage qu'il soit piéton, cycliste ou automobiliste. Attention, si le stationnement est jugé abusif, très gênant, voire dangereux, le véhicule peut être mis en fourrière et le montant de l'amende peut s'avérer disuasif... Pour la seconde et on ne le dit jamais assez, vous pouvez vous adresser aux services de la police municipale si vous avez trouvé ou perdu un objet. Les objets qui n'ont pas été récupérés sont conservés entre 18 et 24 mois. Passé ce délai, ils tombent dans le domaine public. Ils sont soit vendus par lots, soit détruits, soit donnés à des œuvres caritatives.

QUELQUES CHIFFRES

39
personnels, l'effectif de la police municipale en janvier 2017

6
véhicules (dont 2 sérigraphiés)

10
vélos tout-terrain (VTT)

2
éthylotests électroniques

159
horodateurs sur le domaine de la voirie

POUR LA PETITE HISTOIRE

Les polices municipales remontent à l'Ancien Régime, mais c'est sous la Révolution française que se constitue la police municipale moderne. La loi du 14 décembre 1789 prévoit que les maires ont la responsabilité des pouvoirs de police et doivent exercer cette mission à l'aide de la garde nationale composée de citoyens.

Informations et contact

Police municipale : rue de l'Ancien-Musée - Tél. : **05 49 78 75 58** - Courriel : **policemunicipale@mairie-niort.fr**

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 17h30

Illustrations : Glyphes

Blanc et or seront les couleurs du Noël 2016, que la ville revêtira pour ses festivités de fin d'année. Rendez-vous vendredi 9 décembre, sur la place du Donjon, pour un lancement plein de surprises, d'émotions, de mouvement… À ne pas manquer !

Textes : Jean-Philippe Béquet.

UN NOËL EN BLANC ET OR

Fotolia / Irina Schmidt

Christophe Bernard

Darri

UN NOËL EN BLANC ET OR

Place aux festivités dans un centre-ville animé et opportunément décoré de sapins. À commencer par celui, géant, implanté rue Victor-Hugo.

Du haut de ses douze mètres ce sapin blanc glacé s'impose comme la balise d'un Noël festif et familial, décoré de boules et de nœuds à la mesure… de sa démesure.
Des sapins, il y en aura aussi aux entrées des magasins du centre-ville, autour de la patinoire, de la piste de luge, aux abords et dans le marché de Noël. Une allée de huit arbres lumineux vous guidera jusqu'à l'entrée de l'Hôtel de Ville et ceux de l'esplanade de la République seront habillés de guirlandes scintillantes.

Parader du Donjon à la Brèche

Vous avez rendez-vous vendredi 9 décembre, à 17h, devant l'Hôtel de Ville. Tout commencera par une grande déambulation dans les rues piétonnes, à la suite de la C^ie^ Afozic et de sa parade *Ombres blanches et gourmandes*, qui vous conduira en rythme jusqu'à la place du Donjon où l'arrivée est prévue à 17h45.

Phillippe Annebicque

Après cette petite mise en jambe, tous les regards se porteront sur le Donjon dont le sommet verra son embrasement quand, dans le même temps, des flammes lumineuses monteront de sa base. Suivra la mise en lumière des murailles et la projection de la première partie du conte merveilleux d'Andersen *Le petit sapin (lire plus loin)*.
Au terme de cette féérie animée, lumineuse et sonore, vous reprendrez la suite de la C^ie^ Afozic à 18h30, pour une nouvelle déambulation, cette fois en direction des jardins de la Brèche où, à partir de 19h15, vous attendra un spectacle tout en superlatifs, inédit à Niort.

De l'eau et du feu

En remontant la Brèche, les comédiens déclencheront un concert de jets d'eau multicolores, accompagné de musique. Quarante-cinq mètres de bassins installés de part et d'autre de l'allée centrale propulseront l'eau à plus de 20 mètres de haut dans des ballets rythmés par une bande-son éclectique, du classique au rock. Sur la partie centrale de ce mur d'eau, la compagnie Atlantid, spécialiste des "danses de l'eau", projettera des images sur le thème de Noël et un petit feu d'artifice sera lancé depuis la zone des jeux aquatiques.
Un bouquet final de pyrotechnie, de jets d'eau et de musique ponctuera cette prestation de 30 minutes hors du commun qui marquera le lancement des festivités de Noël 2016.

Bruno Derbord

NOËL DANS LES QUARTIERS

Les Brizeaux

Le centre de loisirs des Brizeaux sera ouvert de 7h30 à 18h30 pour les vacances de Noël et proposera deux spectacles.
Vendredi 23 décembre. À 15h, Cirque en scène jouera “Raplapla“ son nouveau spectacle jeune public (à partir de 2 ans).
Vendredi 30 décembre. À 15h, Macadam Cie donnera *À table* un spectacle en chansons et poésie qui invite à se questionner sur ce que l’on mange pour se porter bien.

Champclairot-Champommier

Vendredi 16 décembre. Les illuminés des 2Champs organisent **La Fête des lumières**, en association avec la Cie Les 72 Chamois. En soirée, le square Germaine-Clopeau se transformera en un immense lac de feu, avec des spectacles, des décors féériques, dans une ambiance conviviale et familiale ! Tous les habitants résidant à proximité sont invités à illuminer leurs balcons, pas de porte et fenêtres. Le programme :
18h30 : Défilé lumineux en musique. Rendez-vous à partir de 18h pour la distribution gratuite des lampions au bassin d’orage. Arrivée au square Germaine-Clopeau vers 18h45.
19h30 : Mise en lumière et embrasement du square par la Cie Les 72 Chamois.
20h : Spectacle de feu (tout public). La soirée se terminera en musique avec distribution gratuite de marrons et boissons chaudes et une vente de sandwichs et gâteaux au bénéfice des associations de parents d’élèves des deux écoles du quartier.

Centre-ville

Samedi 10 décembre. De 14h30 à 18h30, le CSC Centre-ville organise une fête familiale avec de nombreux ateliers créatifs pour les enfants (petit bricolage, maquillage…). Le clown Tagada sera de la partie tout l'après-midi avec ses sculptures sur ballons.
Après un goûter offert, la Cie Les Zap donnera un spectacle à 17h. Entrée gratuite.

Saint-Florent

Vendredi 16 décembre. Marché de Noël, de 16h à 21h, au centre socioculturel Les Chemins blancs, organisé par le conseil de quartier Saint-Florent avec la participation des commerçants du quartier, du CSC, de l’APEL de l’école de Saint-Florent et l’APE de Pasteur.

CONTE

ANDERSEN HABILLE LE DONJON

Après le succès des projections sur le Donjon et de sa mise en lumière de l’an passé, la Ville passe à la vitesse supérieure. Sur l’édifice, elle propose une mise en images du conte d’Andersen *Le petit sapin*, à découvrir en trois épisodes et avec une chute revisitée pour offrir une fin plus heureuse au petit sapin. **Du 9 au 13 décembre, de 17h30 à 22h**, des projections parlées de cinq minutes révèleront la première partie de l’histoire : “Le rêve de devenir grand”. La suite : “Le Noël du petit sapin”, sera donnée **du 14 au 19 décembre**, aux mêmes horaires, et l’on pourra voir et entendre le conte dans son intégralité **du 20 au 25 décembre**, avec des projections de 15 minutes. Entre chaque séquence, le Donjon sera mis en lumière pendant dix minutes.

MARCHÉ DE NOËL

PAR ICI LES BONS PRODUITS

Du 9 au 24 décembre, le marché de Noël s’installe sur la place du Donjon. Une quarantaine de chalets formeront un village au sein duquel artisans d’art et producteurs proposeront leurs créations et productions, à la vente et à la dégustation, pour constituer autant d’idées cadeaux. Quelques nouveautés cette année, comme la reproduction de cartes sur divers supports, ou des figurines de BD en polymère… Outre le traditionnel stand de crêpes et vin chaud du Chaleuil dau pays niortais, on pourra se restaurer indien avec l’association Anjali, déguster les pâtisseries marocaines de Noureddine Lazrag et les chataignes de M. Lhoste. Sous un Tivoli, la SEM des Halles coordonnera une série de dégustations-ventes thématiques, des afterwork **de 17h30 à 20h**, où l’on pourra se régaler d’huîtres, foie gras et autres produits festifs… et des vins qui vont avec.
Le marché de Noël sera mis en musique par Marc Gil et son orgue de Barbarie, que l’on retrouvera aussi dans les rues piétonnes.

Ouvert le lundi de 16h à 19h.
Du mardi au dimanche de 10h à 19h.

EN PLUS

PLACE DES SAVEURS, NOUVELLE ÉDITION. Les commerçants des Halles vous proposeront de déguster et acheter les bons produits qui garniront vos tables de fête. Les traditionnels fromages, charcuteries, préparations traiteurs, créoles, marocaines voisineront avec les mets festifs : foie gras, huîtres, douceurs… ainsi que les vins et champagnes de circonstance. Le tout dans une ambiance conviviale, familiale et musicale. **Vendredi 16 décembre, sur le parvis des Halles, de 17h à 21h.**

LE SPECTACLE EST DANS LA RUE

Du 10 au 24 décembre, neuf compagnies et groupes musicaux animeront les rues de l'hypercentre. Des spectacles déambulatoires colorés et enjoués pour vous accompagner jusqu'à la Noël.

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

Avec *Crystal des neiges*, la **Cie Biloba** nous présente son peuple venu des grandes glaces éternelles. Des personnages diaphanes et lumineux, montés sur des échasses qui sèment délicatesse et flocons blancs aux quatre vents.

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

Les Enjoliveurs présenteront à trois reprises leur Jazz band de Mr Noël, cinq sapinettes vertes et loufoques qui viendront vous chatouiller les oreilles avec leurs reprises de chants de Noël façon New-Orleans.

Gilles Tordjeman

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

M. Guitton et son piano à bretelles, le jazz manouche de Verdine trio et les chansons canadiennes et acadiennes des Maudits Français s'installeront près du marché de Noël, sur la place du Temple et rue Victor-Hugo pour des séquences musicales.

Henri-Jérôme Bertin

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

La **Cie Remue-Ménage** vient nous présenter la Gnomiky, un étrange petit pays perdu dans les grands froids sibériens. Le roi, la reine et quelques-uns de leurs sujets très poilus seront en voyage officiel à Niort pour vous présenter leur culture et leur folklore en une parade musicale et lumineuse assortie d'un spectacle final aérien.

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

Les dix musiciens de la batucada endiablée **Sambat't la rue** reviennent pour animer le centre-ville au rythme de leurs percussions brésiliennes. Suivez-les en bougeant votre corps sur leur circuit dans le centre-ville en fin de matinée et début d'après-midi.

MARDI 20 DÉCEMBRE

La **Cie Biloba** présente ses Fées, de grandes créatures montées sur échasses et illuminées de mille lucioles. Toute de douceur revêtues, elles invitent au rêve et au songe, accompagnées d'une petite fée qui offre des petits trésors aux enfants.

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

Une poupée trapéziste, une échassière aux jambes panthère, un clown magicien, un insolite Monsieur Loyal... C'est Le Fracas Circus de la **Cie Task**. Un drôle de cirque ambulant et extravagant qui donne l'impression d'habiter à l'intérieur d'un bocal plein de friandises. Un rêve d'enfant !

JEUDI 22 DÉCEMBRE

Avec Kari et Ribou (**Théâtre du Vertige**), partez à la chasse aux faux Pères Noël qui, paraît-il, sévissent à la période des fêtes de fin d'année. Ces deux agents secrets mèneront une enquête d'ambulatoire dans les rues de Niort en une parade urbaine et cartoonesque.

VENDREDI 23 DÉCEMBRE

Les groupes musicaux reviennent aux mêmes lieux. M. Guitton, Verdine trio seront à nouveau de la partie et l'on pourra également entendre Friben'Z & Elga Branco dans un registre soul & pop.

SAMEDI 24 DÉCEMBRE

Les lutins alchimistes Sandro et Minique, de la **Cie D'Ailleurs**, viennent à la rencontre des enfants à bord de leurs tricycles remplis de cadeaux, de pinceaux et de peintures pour écrire dans le grand livre magique les messages destinés au Père Noël.

Cie d'Ailleurs

Déambulations à 14h30 et 17h30, au départ de l'Hôtel de Ville. Sauf dimanches 11 et 18 décembre à 11h, 14h30 et 17h30 et samedi 24 décembre à 11h, 14h30 et 16h. Vendredis 16 et 23 décembre, de 17h à 19h30.

POUR LES FONDUS DE GLISSE

Christophe Bernard

En service depuis le samedi 3 décembre, la patinoire (place du Temple) et la piste de luge (allée foraine) rallongée de 10 mètres régaleront les amateurs de glisse jusqu'au 1er janvier 2017. À proximité de la luge, quatre chalets seront implantés. Le premier assurera la billetterie de la luge, un second proposera la vente de chocolats, le troisième des produits alsaciens et le quatrième des plats du monde. Sur la place du Temple, la patinoire éphémère offrira ses 140 m² de surface synthétique sans le souci de patauger si la température se réchauffe. Vous louerez vos patins et laisserez vos chaussures à la cabane accueil. Et à la cabane de restauration attenante, la tartiflette bien chaude, les crêpes et autres douceurs sucrées-salées calmeront les petites et grosses faims.
Les deux seront ouvertes les mercredis, samedis, dimanches et vacances scolaires de 10h à 20h. Les autres jours, de 10h à 12h30 et de 14h à 20h. Nocturne jusqu'à 21h les samedis soirs, si la météo le permet.

SOLIDARITÉ

Noël solidaire avec le Secours Populaire

L'association humanitaire qui lutte contre la pauvreté organisera une nouvelle fois de nombreuses actions teintées de vert.
Les collectes. Du 10 au 16 décembre, les bénévoles du Secours populaire organiseront une opération chariots au supermarché Leclerc afin de récolter des denrées alimentaires. L'association sollicitera différentes entreprises ou collectivités afin d'organiser une collecte alimentaire parmi les salariés. Et à l'hypermarché Carrefour, du 3 au 24 décembre, les bénévoles vous aideront à emballer vos cadeaux contre une petite participation.
Un évènement festif. Du 7 au 17 décembre, l'association organise une grande collecte de jouets en partenariat avec l'association des commerçants du centre-ville. Venez déposer vos dons sous le passage du commerce. Cette initiative se conclura dimanche 18 décembre par une retraite aux flambeaux avec les Pères Noël verts (qui fêteront leurs 40 ans) avec la restitution des produits de la collecte sur le parvis des Halles dans une ambiance festive et musicale.
Le Secours Populaire a toujours besoin de bénévoles et de dons. Si vous désirez donner de votre temps ou mettre la main à la poche, n'hésitez pas à le contacter.

Le Secours Populaire, 05 49 79 23 15.

CONCOURS

SELFIES ET VITRINES

La Ville organise un concours de selfies, du 9 décembre au 4 janvier 2017. Le principe : photographiez-vous devant la vitrine de votre choix, celle qui, selon vous, est la plus belle, la mieux décorée, la plus insolite… Toutes les vitrines et tous les commerces sont concernés, et pas seulement ceux de l'hyper-centre. Ce peut être un restaurant, un magasin de vêtements, de jouets, d'alimentation, un banc des Halles… Déposez vos photos sur le site de la Ville. Une rubrique en page d'accueil vous indiquera la marche à suivre. Un tirage au sort sera effectué jeudi 5 janvier 2017 parmi les selfies réalisés devant la vitrine la plus photographiée. Le gagnant se verra remettre un bon d'achat de 100 € à valoir dans la boutique désignée. À vos portables… et souriez, c'est Noël !

Déposez vos photos sur vivre-a-niort.com

COMMERCE

COMMERCES EN FÊTE

L'association des commerçants Niort en ville s'associe aux festivités de Noël. Plus de 150 sapins vont spontanément pousser devant les magasins partenaires et en agrémenter l'accueil. Du 7 au 17 décembre, les commerçants participent à la collecte de jouets du Secours Populaire. Venez déposer vos jeux et jouets neufs ou en bon état sous le passage du commerce, les mercredis de 15h à 19, jeudis de 10h à 12h30, vendredis de 15h à 19h et samedis de 10h à 12h30 et de 15h à 19h. Les objets collectés seront remis au Secours Populaire le 18 décembre, sur le parvis des Halles. À 18h, une distribution de lampions précèdera une déambulation musicale (départ à 18h45) avec les Pères Noël verts, en direction de la Brèche. Au retour vers les Halles, une cariole à cheval chargera les jouets pour les déposer sur le parvis des Halles. Du 19 au 23 décembre, la semaine précédant Noël, les magasins seront exceptionnellement ouverts jusqu'à 20h. Enfin, à l'invitation des commerçants, le Père Noël sera présent les trois week-ends avant Noël au niveau des Galeries Lafayette. Venez vous faire photographier avec lui.

EN PLUS

LES BUS GRATUITS LE SAMEDI. Les 10, 17 et 24 décembre, le réseau TAN sera accessible gratuitement, aux horaires habituels, sur l'ensemble du territoire de la CAN. **Infos, horaires et lignes sur le site www.mobilite79.fr**

DANS LES COULISSES DES PRÉPARATIFS

Les services municipaux sont la cheville ouvrière de la mise en fête de la ville. Un travail qui commence bien en amont de la période festive et mobilise de nombreux agents.

LE CHIFFRE

12

DIRECTIONS ET SERVICES MOBILISÉS DE MARS À DÉCEMBRE.

Bruno Derbord

Pour le service Évènements de la Ville, pilote de l'organisation des festivités de Noël, tout commence dès le mois de mars avec la recherche des spectacles qui animeront les rues et des artisans qui composeront le marché de Noël. De nombreux services vont, par la suite, être mobilisés pour assembler un véritable puzzle technique et administratif, supervisé par Jeanine Barbotin, adjointe en charge des événements et manifestations.

La Direction gestion urbaine réglementaire (DGUR) et le service Organisation du domaine public (ODP) préparent la trentaine d'arrêtés nécessaires : autorisations pyrotechniques ou de buvettes, circulation dans le centre-ville piéton, occupation du domaine public… Le service Finances produit, quant à lui, une trentaine de bons de commandes et de factures en lien avec le marché de Noël qui, à lui seul, nécessitera environ soixante-dix actes administratifs, décisions, conventions… validés et signés par la Direction générale des services.

Quand Noël commence en avril

Le Centre technique municipal (CTM) met à disposition ses électriciens, maçons, menuisiers, serruriers et peintres pour les divers travaux d'installation et les agents du parc des expositions aident à la livraison et à l'installation des quarante-six chalets. La Direction des espaces publics (DEP), via son service Patrimoine et éclairage public, assure depuis début novembre la pose de 186 décors lumineux dans le centre-ville et les quartiers ; 26 projecteurs LED pour la mise en lumière du sapin de la rue Victor-Hugo, du marché de Noël et des Halles ; de huits arbres lumineux devant l'Hôtel de Ville. Cet ensemble mobilise cinq agents qui interviennent par équipes de deux ou trois. Pour le service éclairage public, Noël commence en avril avec la recherche et la proposition de décors nouveaux, choisis ensuite par le Maire et son cabinet.

Le service Espaces verts assure la mise en place des ilots de sapins et des branchages sur le marché de Noël, autour de la patinoire et de la piste de luge, et celui de la Propreté urbaine veille à ce que les rues restent propres et nettes.

La police municipale est en charge de la sécurité de l'implantation des chalets du marché de Noël, ainsi que de celle de la soirée de lancement du vendredi 9 décembre, des spectacles de rue et des animations à suivre pendant trois semaines.

Du 3 au 26 décembre (sauf le 25), les huit agents du service Événements sont mobilisés 7 jours/7, de 8h à 20h, pour veiller au bon déroulement des animations. Quant à la conciergerie, elle est chargée de la préparation et de la gestion des loges des artistes au sein de l'Hôtel de Ville.

Le service communication apporte la touche finale avec la conception, la fabrication et la diffusion des supports (sites web, magazines municipaux et communautaires, affichages, flyers, conférences de presse…) qui feront connaitre le programme des festivités au plus grand nombre.

TRIBUNE DES ÉLUS

NIORT, C'EST ENSEMBLE !

DES CHOIX BUDGÉTAIRES NÉCESSAIRES ET ASSUMÉS !

La baisse constante de la Dotation globale de fonctionnement attribuée par l'État (3,4 M€ entre 2014 et 2016) est à nouveau confirmée en 2017 à hauteur d'environ 700 k€. Nous restons pour autant déterminés à assurer l'équilibre financier des comptes de la Ville avec un impératif : que chaque euro dépensé soit profitable aux Niortais.

Les orientations budgétaires pour l'année à venir font, comme chaque année, l'objet d'un débat en Conseil municipal. Vos élus y défendront des choix courageux et responsables en particulier pour l'attractivité de notre Ville : Le choix de maintenir le stop fiscal afin de préserver le pouvoir d'achat des Niortais d'une augmentation des taux d'imposition des taxes d'habitation et d'aménagement.

Le choix que le contexte financier ne pèse pas sur les plus démunis et de maintenir le montant des aides allouées par la Ville au Centre communal d'action sociale ainsi qu'aux associations caritatives et humanitaires.

Le choix que le Niort de demain soit plus attractif avec un centre-ville redynamisé grâce à l'arrivée de nouvelles enseignes commerciales, la requalification du bâti ou encore la création de nouveaux logements.

Le choix de maintenir le cap des projets structurants comme Port Boinot, tout en ne cédant pas aux sirènes d'une opposition qui a trop longtemps dilapidé et donné ce que la Ville n'avait pas. Il en va de notre responsabilité.

À l'heure des arbitrages budgétaires, il est également de notre responsabilité de prendre en considération les événements tragiques qui ont marqué l'année 2016. À cet égard, la meilleure arme face à une telle violence reste l'éducation. Victor Hugo disait d'ailleurs que : "Celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison." C'est pourquoi en 2017 plus d'un million d'euros seront investis dans les écoles, dont plus de la moitié pour ce qui concerne les bâtiments scolaires. Les infrastructures seront modernisées, de même que les moyens mis à disposition des équipes éducatives.

Ces choix sont nécessaires pour améliorer la qualité de vie de tous les Niortais et dynamiser notre Ville. C'est pourquoi nous continuerons de les porter lors de l'année à venir et avec vous d'œuvrer à construire le Niort de demain. ●

MAJORITÉ MUNICIPALE - *Marc Thébault, Rose-Marie Nieto, Alain Baudin, Christelle Chassagne, Alain Grippon, Jacqueline Lefebvre, Michel Pailley, Dominique Jeuffrault, Luc Delagarde, Anne-Lydie Holtz, Lucien-Jean Lahousse, Jeanine Barbotin, Dominique Six, Agnès Jarry, Romain Dupeyrou, Carole Bruneteau, Simon Laplace, Yamina Boudahmani, Sébastien Parthenay, Cécilia San Martin Zbinden, Éric Persais, Sylvette Rimbaud, Guillaume Juin, Marie-Paule Millasseau, Florent Simmonet, Christine Hypeau, Marie-Chantal Garenne, El Mano Martins, Yvonne Vacker, Fabrice Descamps, Elisabeth Beauvais, Catherine Reyssat, Dominique Desquins, Valérie Bely-Volland.*

GROUPE DES ÉLUS RÉPUBLICAINS ET SOCIALISTES

Au-delà de l'appartenance à un groupe ou à un autre,
nous avons souhaité signer ensemble ce texte, en espérant être rejoints prochainement dans cette démarche par des membres de la majorité municipale.

DÉNONCIATION DU F-HAINE, PAS DE FAUX-SEMBLANT

Il y a quelques mois nous avons salué l'intervention préalable du Maire de Niort en conseil municipal dénonçant les propos intolérables de l'élu d'extrême droite dans le Vivre à Niort. Depuis nous subissons la double peine. Non seulement M. Charbonneau ne siège quasiment plus au sein de ce même conseil, mais il redouble d'ignominie et de provocation dans ces mêmes colonnes. Aussi avons-nous demandé au Maire de Niort, non seulement d'appliquer le règlement en retirant ses indemnités à l'élu en question, mais également de se désolidariser clairement de l'hommage que l'élu d'extrême droite lui rend dans le dernier numéro sur la question des migrants. Dans ce domaine comme dans les autres, la meilleure réponse ne consiste pas en un nouvel artéfact de communication, mais en des actes simples et concrets. La mise en place d'un accueil, proportionnel aux capacités de notre ville et respectueux de sa tradition d'accueil, participant à la solidarité nationale comme de très nombreuses communes de notre département…

Isabelle Godeau, Monique Johnson, Josiane Métayer, Elodie Truong, Pascal Duforestel, Alain Piveteau, Christophe Poirier.

NIORT L'HUMAIN D'ABORD, LA GAUCHE DE COMBAT AVEC LES NIORTAIS

COMBATTONS VRAIMENT LE FRONT NATIONAL

Une fois de plus, le FN a déversé sa haine dans le précédent Vivre à Niort. Mais le dénoncer ne suffit pas. Pour combattre ses idées et leur progression, il faut cesser, ici comme ailleurs, même tacitement, de cautionner les politiques libérales qui détruisent emplois et lien social. Dénoncer les conséquences en refusant de combattre les causes s'assimile à un comportement de "pompier pyromane". C'est pourquoi nous soutenons les personnels de l'hôpital de Niort en lutte. En 6 ans, Sarkozy et Hollande, main dans la main, auront œuvré pour casser notre service public de santé. Des réductions budgétaires sans précédent qui éloignent toujours plus les patients des lieux de soins et qui poussent les personnels au "burn-out". Défendre les salariés en lutte, c'est combattre le FN. ●

Nathalie Seguin, élue PCF-Front de gauche, www.jlm2017.fr

NIORT VERT L'AVENIR

Au-delà de l'appartenance à un groupe ou à un autre,
nous avons souhaité signer ensemble ce texte, en espérant être rejoints prochainement dans cette démarche par des membres de la majorité municipale.

DÉNONCIATION DU F-HAINE, PAS DE FAUX-SEMBLANT *(suite)*

…serait la réponse la plus digne et la plus juste. Elle aurait le mérite de ne plus donner de satisfecit à celles et ceux qui usent des discours sécuritaires pour rejeter l'autre, tous les autres et permettrait de lever toutes ambiguïtés sur le positionnement exact de M. Baloge dans ce domaine. ●

Isabelle Godeau, Monique Johnson, Josiane Métayer, Elodie Truong, Pascal Duforestel, Alain Piveteau, Christophe Poirier.

NIORT BLEU MARINE

BONNES FÊTES

Alors que brillent les lumières dans nos rues annonçant les fêtes de la Nativité, nous aurons une pensée toute particulière pour les familles niortaises isolées ou démunies. Nous penserons aussi à ceux qu'on accueille sans cesse plus nombreux dans l'illégalité, sans pouvoir leur assurer un avenir prospère et décent, dans certains quartiers livrés à la drogue et à l'insécurité. La classe politique vit ses dernières fêtes, dans les divisions et les incertitudes. Sans imaginer que pointe une nouvelle année attendue par le peuple qui suit l'étoile d'est en ouest, avec l'espoir d'une meilleure prise en compte de son identité. ●

Jean-Romée Charbonneau, conseiller municipal FN/RBM.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL DE NIORT

SOCIAL | Par Magali Tardé

Bruno Derbord

UN PAS VERS L'EMPLOI

Pour lutter contre l'exclusion et favoriser le retour à l'emploi, les communes de l'agglomération peuvent insérer des clauses sociales dans leurs marchés publics.

Pionnière sur le territoire, la Ville de Niort a commencé à intégrer des clauses sociales dans les chantiers réalisés dans le cadre du Programme de rénovation urbaine et sociale (PRUS) 2007-2014, à La Tour Chabot Gavacherie et au Clou-Bouchet. Une disposition qu'elle a, par la suite, étendue à tous les projets qu'elle porte depuis 2014. En 2016, le dispositif a généré 5 600 heures de travail, au bénéfice de 45 personnes, (chiffrage arrêté au 1er novembre 2016) sur des chantiers gérés par la Ville de Niort.

LE CHIFFRE

5 600
HEURES DE TRAVAIL À NIORT, EN 2016

Sciecq, première du territoire

Un pas vers l'emploi que commencent à emboiter les communes de l'agglomération. Première à avoir recours à ce dispositif, la commune de Sciecq s'est appuyée sur la cellule clauses sociales mise en place par l'agglomération en janvier 2016. Celle-ci a pour mission d'accompagner les donneurs d'ordre dans les procédures et les entreprises dans leur recherche des candidats.

Devant l'église, s'élèvera au printemps prochain un centre multiservice composé d'une salle à vocation culturelle, avec un espace-bar/office, un petit commerce et un hébergement collectif. Pour sa réalisation, la commune a intégré des clauses sociales dans son marché public, c'est-à-dire qu'elle a fait obligation aux entreprises candidates de réserver des heures de travail à des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. *"Nous pensions que cela allait compliquer les choses, mais ça s'est avéré au contraire très simple"*, explique Jean-Michel Beaudic, Maire de Sciecq.

Pour ce chantier, la commune de Sciecq a intégré cette clause dans deux lots : "Démolition – gros œuvre" et "Menuiserie – cloisons sèches". Une expérience réussie pour le premier lot, puisque le contrat de l'ouvrier ainsi engagé s'est trouvé prolongé d'un contrat à durée déterminée (CDD).

Comme le remarque Didier Gossin, de l'entreprise de maçonnerie SA Troubat : *"Finalement, les 105 heures effectuées par Cyrille équivalent à une période d'essai. Nous travaillons dans un climat de confiance avec lui."*

ENVIRONNEMENT

La reconquête de la qualité de l'eau

Le Syndicat des eaux du Vivier, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le SMEPDEP de la Vallée de La Courance ont signé deux contrats territoriaux en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable de l'agglomération niortaise.

Mardi 11 octobre, une trentaine d'acteurs du territoire ont signé un engagement mutuel en faveur de la qualité de l'eau de sept captages qui alimentent en eau potable près de 75 % de la population de l'agglomération niortaise, et sont inscrits depuis 2009 sur la liste des captages prioritaires au titre du Grenelle de l'environnement. Cette inscription contraint leurs propriétaires à reconquérir la qualité de leurs eaux altérée par les nitrates et les pesticides depuis les années 80.

Pour satisfaire cette obligation, le SEV et le SMEPDEP (Syndicat mixte d'études, de production et de distribution d'eau potable) de la Vallée de la Courance ont mobilisé les acteurs du territoire avec lesquels ils ont construit deux programmes d'actions 2016-2020 constituant d'ambitieux projets de territoire. Ces deux contrats signés par des représentants des secteurs agricole, économique, associatif, élus du territoire et État (Préfet) précisent les engagements de chacun, les objectifs de qualité d'eau à atteindre à l'horizon 2020, le calendrier de réalisation et le plan de financement de l'opération.

Bruno Derbord

AÉRODROME | Par Thomas Manse

UN OUTIL AU SERVICE DU TERRITOIRE

Bruno Derbord

Avec 60 000 pilotes privés, la France est la deuxième nation mondiale après les États-Unis en matière d'aviation civile. Un potentiel mis à profit par les aérodromes, dont celui de Niort, qui affiche cette année une belle progression de ses activités. Depuis 2007, quand sa gestion est devenue municipale, l'aérodrome Niort-Marais poitevin s'occupe essentiellement d'aviation générale et assume deux missions principales : l'accueil des appareils, et la valorisation et le développement du territoire. Ainsi, l'aérodrome a géré 25 000 mouvements d'aéronefs pour l'année 2015, une source de revenus importante et surtout en hausse.

Technologie IFR

Ce gain d'activité s'explique en partie par l'introduction, dès 2014, de la technologie IFR (règle de vols aux instruments) permettant de rendre accessible le lieu même (et surtout) en cas de conditions météorologiques dégradées. De fait, les vols d'affaires (chefs d'entreprises, commerciaux) se sont envolés ce qui est une bonne nouvelle pour les entreprises du territoire, mais aussi pour les futures implantations. L'avion permet un déplacement rapide (à titre d'exemple, vous pouvez relier Marseille à Niort en une heure...) et représente un potentiel économique et touristique non négligeable. De plus, l'aérodrome, espace de service public, reste ouvert 24h/24 et 7jours/7 ce qui lui donne un atout de plus. 2017 verra les dernières technologies IFR mises en service qui assureront un nouvel accroissement des activités du site.

INVESTISSEMENTS

Un PACT pour accompagner les communes

Voté le 26 septembre dernier le "Programme d'appui communautaire au territoire" (PACT), met à la disposition des communes une enveloppe de 6 millions d'euros pour la période 2016-2018, reconductible, pour la réalisation de leurs projets d'équipements répondant aux orientations du projet de territoire adopté le 11 avril 2016. Ce PACT induit la création d'un fonds de soutien à l'investissement. Sont éligibles les projets liés aux enjeux énergétiques, ainsi que ceux qui permettent une offre culturelle, touristique et de loisirs au plus grand nombre ou apportent des services publics performants. Ce pacte financier et fiscal mis en œuvre au profit des communes permet de réduire les disparités de charges et de recettes entre elles, dans un contexte de baisse des dotations de l'État et de désengagement des autres collectivités locales. Pour la Ville de Niort, cette aide s'élevera à environ 3 340 000 €.

LES INCONTOURNABLES - DU MOIS -

Julien Turpaud

MUSÉE BERNARD D'AGESCI ▌ Par Jean-Philippe Béquet

LE MUSÉE FÊTE SES 10 ANS

Un anniversaire qu'il entend célébrer en grande pompe avec les Niortais en le marquant de nombreuses animations, les 10 et 11 décembre.

En juin 2006, l'ancien lycée de filles Jean-Macé commençait une autre vie dédiée aux sciences et à l'art. Au terme de lourds travaux, le musée Bernard d'Agesci ouvrait ses portes, piloté par la Communauté d'agglomération du Niortais. Pour fêter cette première décennie, l'équipe du musée a concocté un généreux programme de visites, d'animations, de concerts et de spectacles pour voir l'établissement sous un autre angle, au propre comme au figuré, et lui offrir une véritable inauguration.

Par ici la visite

Si vous n'avez encore jamais mis les pieds au musée, c'est l'occasion. Il sera exceptionnellement et gratuitement ouvert samedi 10 décembre de 14h à minuit et dimanche 11, de 10h à 13h et de 14h à 18h. En autonomie ou à la suite de l'équipe de médiation, plusieurs visites thématiques seront proposées. Avec le "Parcours coup de cœur" vous découvrirez la richesse et la diversité du musée à travers le regard de son équipe (conservateur, médiateurs, agents d'accueil, techniciens...) qui ont sélectionné leurs œuvres préférées. "Une année, une œuvre" portera un éclairage inédit sur des objets ou des œuvres phares qui ont fait l'histoire du lieu. "Du lycée au musée" livrera une lecture architecturale du bâtiment, son histoire, ses fonctions et son évolution.

Les Brasseurs d'idées donneront deux spectacles. Samedi : "Paul Glassmann, technicien de surface", une intervention drôle et décalée sur ce que l'on ne voit pas forcément dans les salles du musée. Dimanche : Ils présenteront leurs "Jeux olympiques des insectes" jadis organisés à Niort. *"Et dans nos collections, nous avons d'authentiques champions"*, précise Laurence Lamy, conservatrice du musée. Dimanche, les Picturophonistes (collectif Gonzo), proposeront un voyage musical et pictural à travers "Les carnets de Fernand", veilleur de nuit dans un musée, qui a transcrit ses impressions et pensées sur les œuvres remarquables qu'il observe durant ses rondes.

Soupe à l'oignon et projections

Samedi soir, le musée se fera salle de concert. Le Festin d'Alexandre invitera la mezzo-soprano Sofia Obregon qui chantera des airs de cantates de l'Avent et de Noël de Bach, de la Cantate III de l'Oratorio de Noel. Elle sera accompagnée des musiciens du Festin d'Alexandre qui ponctueront ce programme de pièces pour violon, viole de gambe et orgue. Ce samedi soir, les plus vaillants se verront offrir une soupe à l'oignon vers 22h30. Des projections à l'intérieur et à l'extérieur du musée évoqueront le chantier de requalification des bâtiments. Et pour conserver un petit peu du musée chez vous, tous les catalogues édités pour toutes les expositions depuis dix ans seront mis en vente, dans le hall, à tout petit prix, du 9 au 11 décembre. ●

@ **Plus d'info sur le site www.niortagglo.fr**

PROGRAMME ET HORAIRES

SAMEDI 10 DÉCEMBRE ▌ Nuit des copistes, de 14h à 23h30 ▌ Visite "Une année - une œuvre", à 15h ▌ Paul Glassmann, technicien de surface, à 18h et 22h30 ▌ Concert Le Festin d'Alexandre, samedi à 20h30. Réservation au 06 47 65 55 87 ▌ Visite "Du lycée au musée", à 21h.

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE ▌ Les carnets de Fernand, à 11h ▌ Visite "Une année - une oeuvre", à 10h30 ▌ Visite "Du lycée au musée", à 11h et 15h ▌ Les Jeux olympiques des insectes, à 15h et 16h30.

TOUT LE WEEK-END ▌ Parcours "Coup de coeur", visites libres.

FESTIVAL DU POLAR ▮ Par T. Manse

NOIR C'EST NOIR...

Le festival du polar Regards noirs est de retour les 4 et 5 février 2017. International et local, il mêle rencontres d'auteurs, conférences, dédicaces, théâtre impro, cinéma, concerts, concours...

Olivier Drilhon

Le festival Regards noirs s'ouvre à l'Europe. R.J. Ellory, auteur anglais (*Seul le silence, Les anges de New-York*...) sera l'invité d'honneur et on notera la présence de l'Espagnol Victor del Arbol (*Toutes les vagues de l'océan, La tristesse du samouraï*...) et de la Danoise Inger Wolf (*Nid de guêpes, Mauvaises eaux*...).

Les francophones seront là eux aussi avec Marcus Malte, un habitué du festival et prix Femina 2016 pour son ouvrage *Le Garçon*. Marin Ledun, présentera *En douce*, un roman au titre tout en euphémisme, mais aussi un film, *Carole Matthieu*, dont Isabelle Adjani interprète le rôle-titre.

La BD sera représentée par des auteurs comme Laureline Mattiussi en duo avec Carlos Salem ou François Ravard et Aurélien Ducoudray pour *Mort aux vaches*, un polar agricole...

Le genre niortais aura deux ambassadeurs avec Philippe Guillemoteau et ses drôles de braqueuses de *Règlements de contes en bord de Sèvre* et Frédéric Bodin, journaliste local et son roman d'espionnage industriel *Meurtres à Niort*.

En février, noir c'est noir, mais il y a de l'espoir ! ●

Plus d'infos dans le magazine culturel *Tapage* à paraître à partir du 30 janvier et sur www.vivre-a-niort.com

POUR SE METTRE DANS L'AMBIANCE Samedi 14 et 21 janvier, stage de réalisation par drone "Filmer la peur", pour les de 12 à 18 ans, avec Benoît Labourdette, au pavillon Grappelli. Gratuit sur inscription au service culture : 05 49 78 73 82.

THÉÂTRE

DANS MON BALUCHON, IL Y A...

L'École d'expression ludique et théâtrale Les Ateliers du Baluchon a pris ses quartiers au théâtre Jean-Richard en septembre dernier. La Ville de Niort souhaitait voir le lieu dédié au spectacle vivant, elle a confié au Baluchon le soin d'en développer l'usage. Mais le Petit théâtre Jean-Richard a aussi vocation à accueillir d'autres compagnies et associations. À ce titre, des créneaux sont disponibles pour des ateliers réguliers, des résidences, des spectacles.

Outre les cours de théâtre pour enfants, ados et adultes, on peut aussi s'y initier à l'impro, au théâtre burlesque et clownesque, au chant théâtralisé, à l'éveil et à l'expression corporelle (3 à 6 ans). Les Ateliers du Baluchon se déplacent aussi dans les écoles primaires sur les temps périscolaires, proposent des ateliers avec création de spectacles, des stages d'impro, sur Niort et ses alentours.

Les seize cours hebdomadaires et les activités annexes sont assurés par une équipe de six professeurs et animateurs dont les profils variés permettent d'offrir un large éventail de compétences et une équipe de bénévoles dynamiques contribuent aux actions et projets de l'association.

Plus d'infos au 06 51 21 03 56 ou 06 80 95 83 77.
Courriel : les.ateliers@lebaluchon.fr

MUSIQUE

MENSA SONORA

L'ensemble baroque donnera un concert, vendredi 16 décembre, à 20h30, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. Au programme : "Lo Canterei d'Amor" ou l'humanisme en musique à Venise. Seront jouées des sonates, canzones et chansons ornées de grands maîtres vénitiens tels Giovanni Gabrieli, Giovanni Battista Fontana, Bartolomeo de Selma...

Réservation au 05 46 00 13 33 ou cathymensasonora@wanadoo.fr

EN PLUS

L'ART AU MENU. Venez déjeuner au musée Bernard d'Agesci, tout en découvrant une œuvre et son auteur. La séance du jeudi 15 décembre sera consacrée à la Barque de Pierre Buraglio, entre récit et réalisation technique. **De 12h30 à 13h. N'oubliez pas votre pique-nique.**

À DÉCOUVRIR | Par Thomas Manse

LE FOOT GAÉLIQUE AVEC NIORT GAELS

Connaissez-vous le football gaélique ? Alors, chaussez les crampons et venez à la rencontre du club Niort Gaels qui en a fait sa spécialité.

DR

Ce sport, dont le premier match officiel a été joué en 1712, est le plus populaire d'Irlande où il compte des centaines de milliers de licenciés. Son arrivée sous nos latitudes est plus tardive et l'on dénombre aujourd'hui une vingtaine de clubs dans l'hexagone (dont dix rien que pour la Bretagne…l'influence celte sans nul doute). Niort en compte un, enthousiaste et déterminé qui ne cesse de grandir et d'attirer des adeptes.

Du handball sur grand terrain

Constitué en 2011, le club Niort Gaels n'a eu de cesse de propager sa foi en ce sport et reste le premier club créé en Poitou-Charentes.
Généralement (et faussement) comparé à un croisement contre nature entre le foot et le rugby, le football gaélique est beaucoup plus que cela : sport dynamique, d'endurance et comparable, selon ses pratiquants, à du handball sur grand terrain en termes de rythme de jeu.
En France, le football gaélique se joue à 11 (7 pour les équipes féminines) sur un terrain de 137 x 82 m. Un match se compose de deux mi-temps de 30 minutes pour les matchs de league ou bien deux mi-temps de 35 minutes pour les matchs de championnat. Le football gaélique est un sport physique, mais pas violent, les plaquages et tacles étant interdits. Seuls les contacts épaule contre épaule sont autorisés. Aujourd'hui le club de Niort compte deux équipes (masculine et féminine) et se maintient en milieu de tableau du championnat. Les Niort Gaels vous attendent tous les mardis (dès 19h30) et jeudis (dès 20h) au stade de Souché, rue de l'Aérodrome. Et si vous veniez tâter du foot gaélique ! ●

Pour en savoir plus : www.niortgaa.com

SPÉLÉOLOGIE

Bruno Derbord

20 000 LIEUES SOUS LES DEUX-SÈVRES

Né il y a déjà quelques décennies, le Club Alpin Français de Niort, propose dans ses nombreuses activités, de pratiquer un sport pas tout à fait comme les autres : la spéléologie. Cet exercice allie à la fois le sport aux sciences. Le sport par les explorations de cavités, puits ou simples trous avec un équipement variant du casque-combinaison à la tenue de plongée, bouteilles comprises. Les sciences, car nos sous-sols sont sources quasi inépuisables de découvertes et d'études scientifiques. Géologie, photos artistiques, paléontologie… D'ailleurs saviez-vous que la "Galazelle", crevette microscopique, ne se trouve que dans les Deux-Sèvres et que des chercheurs canadiens l'étudient pour leurs travaux sur la dérive des continents ?
Que vous soyez sportif amateur de découvertes ou scientifique dans l'âme, mais dans les deux cas doté de bonnes aptitudes physiques, la spéléologie est faite pour vous. Un sujet à creuser !

Plus d'infos sur www.clubalpindeniort.ffcam.fr

CONCOURS

DES PLACES POUR UN MATCH DES CHAMOIS !

Partenaire du Chamois Niortais FC, qui évolue en ligue 2, la Ville de Niort organise un concours pour partager avec le club cette nouvelle saison.

Ce mois-ci, gagnez 2 places en tribune d'honneur pour le match du 13 janvier 2017 contre le Stade Lavallois + un maillot du club dédicacé + un temps de rencontre avec les joueurs, en répondant aux deux questions suivantes. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses reçues désignera le (la) gagnant(e).

RÉPONDEZ AUX DEUX QUESTIONS :

1. Quel est le score et le match de la plus large victoire des Chamois Niortais à l'extérieur en Ligue 2 ?

2. Quel est le meilleur classement des Chamois Niortais en Ligue 2, hormis la saison 1986-1987 ?

Envoyez vos réponses par courrier : jusqu'au 9 janvier, sur papier libre (en mentionnant vos coordonnées) à : Service Communication de la CAN - Concours Chamois Niortais - 140 rue des Équarts - CS 28770 - 79006 Niort.

Ou répondez par internet : sur **www.vivre-a-niort.com** en complétant le formulaire dédié à ce concours disponible en page d'accueil.

AGENDA

SPORTS

Service municipal des Sports, 05 49 78 77 91.

9 DÉCEMBRE
Football. L2 : Chamois Niortais/ Havre AC.
Stade René-Gaillard.

10 DÉCEMBRE
Tennis de table. N1 dames : Niort TT/Saint-Maur. N1 messieurs : Niort TT/Poitiers TTACC. À 17h.
11 bis rue Georges-Clémenceau.

11 DÉCEMBRE
Handball. Niort HB Souchéen/ Territoire Charente Handball 2, à 16h.
Salle omnisports Barra.

18 DÉCEMBRE
Volley-ball. Pré nationale féminine : VBP Niort/Nantes 2 CFC, à 14h. Nationale 3 masculine : VBP Niort/ Léo Lagrange Nantes Volley-ball, à 16h.
Salle Henri-Barbusse.

13 JANVIER
Football. L2 : Chamois Niortais/ Stade Lavallois.
Stade René-Gaillard.

14 JANVIER
Volley-ball. Régionale masculine : Niort Volley-Ball/Stade poitevin. À 20h.
Salle Pissardant.

15 JANVIER
Rugby. Fédérale 2 : Stade niortais/ Isle sur Vienne, à 15h.
Stade Espinassou.

Handball. Niort HB Souchéen/ Civray US HB1.
Salle omnisports, rue Barra.

20 JANVIER
Football. L2 : Chamois Niortais/ Amiens SC.
Stade René-Gaillard.

22 JANVIER
Volley-ball. Pré nationale féminine : VBP Niort/UGS La Rochelle-Chatelaillon, à 14h. Nationale 3 masculine : VBP Niort/ MJC Les Fleurs de Pau, à 16h.
Salle Henri-Barbusse.

29 JANVIER
Rugby. Fédérale 2 : Stade niortais/ PUC, à 15h.
Stade Espinassou.

3 FÉVRIER
Football. L2 : Chamois Niortais/ FBBP 01 (Bourg-en-Bresse).
Stade René-Gaillard.

ENFANCE - JEUNESSE

9 DÉCEMBRE
Goûter philo, à 17h30.
Médiathèque du Clou-Bouchet.

DU 20 AU 22 DÉC.
Théâtre. *Petit clown*, par les Matapeste. À 11h, 14h30 et 17h30.
Patronage laïque.

4 JANVIER
Spectacle jeune public. *La petite casserole d'Anatole*, à 15h.
Le Moulin du Roc.

18 JANVIER
Le petit orchestre des jouets, par P. Ayerbe et J-B. Tandé. A 14h.
Le Camji.

20 JANVIER
Goûter philo, à 17h30.
Médiathèque du Clou-Bouchet.

CONFÉRENCES

9 DÉCEMBRE
Dîner-conférence. *Le pique-nique dans l'art*, par Isolde Pludermacher, à 20h30, à l'hôtel Mercure de Niort.
Les Amis des arts.

15 DÉCEMBRE
Regnaud de Saint-Jean-d'Angély ou la fidélité à l'Empereur, par François Pairault, à 18h.
Association Guillaume-Budé. Maison des associations.

Le blues américain, par Jean-Charles Khalifa, à 14h30.
Université Inter-Âge. Méga CGR.

5 JANVIER
Pour ou contre l'instauration d'une Vie République ?, par Gilles Champagne, à 14h30.
Université Inter-Âge. Méga CGR.

12 JANVIER
L'expédition de Bonaparte en Égypte, des rêves à la réalité, par Marc Blanchard, à 14h30.
Université Inter-Âge. Méga CGR.

19 JANVIER
Pathologies infectieuses chez l'homme, par Michèle Texereau, à 14h30.
Université Inter-Âge. Méga CGR.

Les Nassau dans l'ouest de la France, par Jean Hiénard, à 18h.
Association Guillaume-Budé. Maison des associations.

SPECTACLES

9 DÉCEMBRE
Musique. Jahneration + The Sunvizors (reggae). À 21h.
Le Camji.

10 DÉCEMBRE
Musique. Concert de Noël, par l'Orchestre Poitou-Charentes. À 19h.
Le Moulin du Roc.

Musique. Carpenter Brut + Hypnose + Horskh, à 20h30.
Le Camji.

Stand-up. La troupe du Jamel Comedy Club. À 20h30.
L'Acclameur.

9 ET 10 DÉC.
Théâtre. *A4, Poètes locaux, héritiers de Prévert*, avec La Chaloupe. Godeau, Cailleteau, Gautier, lus par Alain Fritsch. À 20h30 (le 9) et 11h (le 10).
30 chemin des Coteaux-de-Ribray.

13 DÉCEMBRE
Théâtre impro. *Les mardis d'Aline*, spécial Noël. À 20h15.
Le Patronage laïque.

13 ET 14 DÉC.
Récit. *Chunky Charcoal*, par Sébastien Barrier. À 20h30 et 19h.
Le Moulin du Roc.

16 DÉCEMBRE
Musique. *Carnaval jazz des animaux*, par The amazing Keystone big band. À 20h30.
Le Moulin du Roc.

Musique. Be Quiet + Inuit + Parris + Flu d'Art + Eugène de Rastignac (électro pop), à 20h.
Le Camji.

17 DÉCEMBRE
Musique. Dad or Olive (techno mélodique). À 21h.
L'Alternateur.

23 DÉCEMBRE
Musique. Giom + Toma Toma. À 21h.
L'Alternateur.

13 JANVIER
Danse. *Rain*, par la Cie Rosas. À 20h30.
Le Moulin du Roc.

14 JANVIER
Théâtre. *Impro à la une*, par Aline et Cie. À 20h30.
Centre Du Guesclin.

13 ET 14 JANVIER
Théâtre. *A4, Miroir, mon beau miroir*, avec La Cie La Chaloupe. Textes d'Eve Ensler, Nancy Huston, Virginie Despentes, Martin Winckler À 20h30 (le 13) et 11h (le 11).
30 chemin des Coteaux-de-Ribray.

15 JANVIER
Clown. Marcel, par Jos Houben et Marcello Magni. À 16h.
Le Moulin du Roc.

17 JANVIER
Musique. *Tour d'Europe en 5 concertos*, par Mensa Sonora. À 20h30.
Le Moulin du Roc.

24 JANVIER
Musique. Éric Bibb et JJ Milteau (blues). À 20h30. En partenariat avec le Camji.
Le Moulin du Roc.

29 JANVIER
Théâtre. Jam impro spécial Québec, avec Aline et Cie. À 20h30.
Salle polyvalente du Clou-Bouchet.

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 8 JANVIER
Du bras rouge à la Venise verte Marais poitevin...
Musée Bernard-d'Agesci.

JUSQU'AU 11 JANVIER
Exposition du collectif 7ID.
Espace Expression APIVIA.

SORTIES

10 DÉCEMBRE
Visite de l'église Notre-Dame, à 15h.
Agnès Brillatz, 06 77 02 88 89.

11 DÉCEMBRE
Visite de l'église Notre-Dame, à 15h.
Atemporelle, 05 49 63 13 86.

Visite de la collection Beaux-Arts du musée Bernard-d'Agesci.
Agnès Brillatz, 06 77 02 88 89.

2 JANVIER
Visite du centre-ville aux flambeaux, de 18h à 20h.
Agnès Brillatz, 06 77 02 88 89.

7 ET 8 JANVIER
Atelier sculpture sur argile d'après un modèle vivant.
Salle des fêtes de Saint-Liguaire. Autour de la sculpture. 06 12 52 32 44.

8 JANVIER
Bal tango avec Tang'ochos, de 15h à 19h.
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

INFORMATION. Vous souhaitez figurer chaque mois dans l'agenda du magazine, envoyez-nous vos informations en vous connectant sur **www.vivre-a-niort.com**. En page d'accueil, cliquez sur le lien "proposer une manifestation", sous l'agenda. Remplissez le formulaire, sans oublier de joindre une image. Vos manifestations figureront également sur l'agenda du site web. **ATTENTION >** Il ne sera plus fait de relance téléphonique.

Retrouvez tous les rendez-vous du mois sur **vivre-a-niort.com**

CAMILLE SULLET
Musicien

À FOND LA CAISSE

Par Thomas Manse. Photo : Emmanuelle Brisson

BATTEUR DU GROUPE ARCHIE DEEP AND THE MONKEYSHAKERS

C'est avec les traits un peu tirés pour cause de concert donné la veille que Camille Sullet se prête au difficile exercice de l'interview du matin. Mais le batteur du groupe Archie Deep and the Monkeyshakers retrouve vite de la pétillance lorsqu'on évoque avec lui sa passion pour la musique en général et la batterie en particulier.

Niortais de cœur et d'esprit, le jeune homme découvre très tôt l'instrument qui lui colle aujourd'hui à la peau de fûts. *"À 8 ans, j'ai découvert la batterie. J'ai eu la chance d'avoir un papa plutôt mélomane et pratiquant la guitare. Je me souviens de photos de moi enfant assis sur une batterie, mais aussi de la passion que j'éprouvais pour le batteur de Police et de son style unique et innovant."* Après ses études à Niort, Camille intègre la prestigieuse Drum School Lajudie de Limoges où il perfectionne son style : *"J'y ai beaucoup appris, notamment la manière d' apporter de la douceur à mon jeu grâce au jazz. Une très bonne école de la vie !"* Camille travaille ensuite dans les assurances pendant quelques années, mais sent bien que là n'est pas sa vie, que quelque chose d'autre l'attend ailleurs. Sa rencontre avec Arthur, le guitariste chanteur rock'n'rolérons et son intégration au groupe Archie deep and the monkeyshakers va changer la donne : *"En trois ans, nous avons fait 400 concerts, et avons même enregistré notre dernier album dans les mythiques Ardent studios de Memphis (Tennessee, États-Unis), là même où ZZ Top, Led Zeppelin, James Taylor ou Bob Dylan ont eux aussi enregistré. Ce qui est difficilement conciliable avec un travail régulier. J'ai donc décidé de m'investir totalement dans le projet."* Désormais en duo, le groupe cherche sa patte musicale en enregistrant dans différents studios de l'hexagone afin de reproduire ce son particulier dégagé en live, entre *White stripes* et *Black Keys*.

Camille, quant à lui, est désormais intermittent et vit de sa passion. Il donne aussi des cours de batterie dans l'école de Frontenay-Rohan-Rohan qui a vu naître celle-ci : *"J'aime l'idée de donner au même endroit où l'on a reçu. C'est aussi là que vivent mes parents et que se trouve mon Home studio. C'est un lieu où j'aime me ressourcer, travailler seul sur des compos ou des projets plus personnels. J'y réalise actuellement de petites vidéos pour Internet où je montre ce que je sais faire. Cela me permet de valoriser ma technique, mais aussi les marques qui sont en partenariat avec moi."* Un lieu où l'on garde le pied sur terre ou sur la pédale, c'est selon... Camille concède avoir d'autres rêves : *"Mes influences musicales sont multiples, du jazz au rock en passant par le funk. De fait, dans le futur, je me verrais bien en batteur de session. Je trouve cela fascinant, car cela demande une rigueur technique, une maîtrise et une adaptation à de multiples styles musicaux. J'aime l'idée de devenir un batteur tout-terrain."* ●

@ À voir et à entendre : csullet.wix.com/camillesullet

PORTRAIT CHINOIS

Un artiste ? Sting.
Un tatouage ? Mythologie grecque.
Une chanson ou un morceau inavouable ? À nos actes manqués (aïe, pas très rock n' roll).
Un rêve ? Ressentir toute ma vie cette sensation de bonheur que me procure la musique et la partager.
Niort ? Mes racines.